

Nom de l'installation de distribution:	Réseau St-Lambert
Numéro de l'installation de distribution:	X0008135
Nombre de personnes desservies:	22 159
Nom du responsable légal de l'installation de distribution:	Ville de Saint-Lambert
Personne à joindre pour obtenir plus de précisions sur le présent bilan:	
Nom:	Yannick Vinette
Numéro de téléphone:	450-463-7100 #3485
Courriel:	yannick.vinette@longueuil.quebec

1. Analyses microbiologiques réalisées sur l'eau distribuée
(articles 11 et 12 du Règlement sur la qualité de l'eau potable)

	Nombre minimal annuel d'échantillons exigé par la réglementation	Recommandations Santé Canada (ABS/PRE)	Règlement sur la qualité de l'eau potable (UFC/100 mL ou ABS/PRE)	Nombre de prélèvements au 2017-12-31	Nombre d'échantillons ayant présenté un dépassement de la norme applicable
Coliformes totaux ¹	264	> 90% ABS	> 90% ABS	351	0
<i>Escherichia coli</i> ¹	264	ABS	<1 ou ABS	351	0

Précisions concernant les dépassements de normes microbiologiques

Date du prélèvement	Paramètre en cause	Lieu de prélèvement	Norme applicable	Résultat obtenu	Mesure prise pour informer la population, le cas échéant, et corriger la situation
Aucun dépassement					

2. Analyses des substances inorganiques réalisées sur l'eau distribuée²
(articles 14, 14.1 et 15 du Règlement sur la qualité de l'eau potable)

	Nombre minimal annuel d'échantillons exigé par la réglementation	Recommandations Santé Canada (mg/L)	Règlement sur la qualité de l'eau potable (mg/L)	Nombre de prélèvements au 2017-12-31	Nombre d'échantillons ayant présenté un dépassement de la norme applicable
Antimoine	1	≤ 0,006	≤ 0,006	1	0
Arsenic	1	≤ 0,010	≤ 0,010	1	0
<i>Baryum</i>	1	≤ 1,0	≤ 1,0	1	0
Bore	1	≤ 5,0	≤ 5,0	1	0
Cadmium	1	≤ 0,005	≤ 0,005	1	0
Chrome	1	≤ 0,050	≤ 0,050	1	0
Cuivre	40	≤ 1,0	≤ 1,0	40	0
Cyanures	1	≤ 0,20	≤ 0,20	1	0
Fluorures	1	≤ 1,5	≤ 1,5	1	0
Nitrites et nitrates	1	≤ 1 + ≤ 10	≤ 10,0	1	0
Mercuré	1	≤ 0,001	≤ 0,001	1	0
Plomb	40	≤ 0,010	≤ 0,010	40	1
Sélénium	1	≤ 0,050	≤ 0,010	1	0
Uranium	1	≤ 0,020	≤ 0,020	1	0

Nom de l'installation de distribution:	Réseau St-Lambert
Numéro de l'installation de distribution:	X0008135
Nombre de personnes desservies:	22 159

Précisions concernant les dépassements de normes sur les substances inorganiques

Date du prélèvement	Paramètre en cause	Lieu de prélèvement	Norme applicable	Résultat obtenu	Mesure prise pour informer la population, le cas échéant, et corriger la situation
Aucun dépassement	Plomb	Rue Mortlake	≤ 0,010	0,012	Résident informé.

**3. Analyses de la turbidité réalisée sur l'eau distribuée
 (article 21 du Règlement sur la qualité de l'eau potable)**

	Nombre minimal annuel d'échantillons exigé par la réglementation	Recommandations Santé Canada (UTN)	Règlement sur la qualité de l'eau potable (UTN)	Nombre de prélèvements au 2017-12-31	Nombre d'échantillons ayant présenté un dépassement de la norme applicable
Turbidité	12	≤ 1	≤ 5	12	0

Précisions concernant les dépassements de normes sur la turbidité

Date du prélèvement	Paramètre en cause	Lieu de prélèvement	Norme applicable	Résultat obtenu	Mesure prise pour informer la population, le cas échéant, et corriger la situation
Aucun dépassement					

**4.1 Analyses des substances organiques autres que les trihalométhanes réalisées sur l'eau distribuée
 (article 19 du Règlement sur la qualité de l'eau potable)**

	Nombre minimal annuel d'échantillons exigé par la réglementation	Recommandations Santé Canada	Règlement sur la qualité de l'eau potable	Nombre de prélèvements au 2017-12-31	Nombre d'échantillons ayant présenté un dépassement de la norme applicable
Pesticides	4	Selon la substance	Selon la substance	4	0
Autres substances organiques	4	Selon la substance	Selon la substance	4	0

**4.2 Analyses des trihalométhanes sur l'eau distribuée
 (article 18 du Règlement sur la qualité de l'eau potable)**

	Nombre minimal annuel d'échantillons exigé par la réglementation	Recommandations Santé Canada (µg/L)	Règlement sur la qualité de l'eau potable (µg/L)	Nombre de prélèvements au 2017-12-31	Nombre d'échantillons ayant présenté un dépassement de la norme applicable
Trihalométhanes totaux	16	≤ 100	≤ 80 ³	17	0

Précisions concernant les dépassements de normes pour les substances organiques et trihalométhanes

Date du prélèvement	Paramètre en cause	Lieu de prélèvement	Norme applicable	Résultat obtenu	Mesure prise pour informer la population, le cas échéant, et corriger la situation
Aucun dépassement					

Nom de l'installation de distribution:	Réseau St-Lambert
Numéro de l'installation de distribution:	X0008135
Nombre de personnes desservies:	22 159

5. Analyses dans l'eau distribuée de substances qui ne sont pas visées par une exigence de suivi obligatoire, mais qui sont le sujet d'une norme de qualité à l'annexe 1 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (article 42 du Règlement sur la qualité de l'eau potable)

	Nombre minimal annuel d'échantillons exigé par la réglementation	Recommandations Santé Canada	Règlement sur la qualité de l'eau potable	Nombre de prélèvements au 2017-12-31	Nombre d'échantillons ayant présenté un dépassement de la norme applicable
--	--	------------------------------	---	--------------------------------------	--

Aucune analyse réalisée sur ces paramètres.

6. Autres paramètres physico-chimiques non visés par une norme (Analyses réalisées à l'eau distribuée de l'installation de traitement de l'eau potable régionale)

Paramètres	Recommandations Santé Canada	Règlement sur la qualité de l'eau potable	Résultats		
			MIN.	MOY.	MAX
pH	6,5 - 8,5	S.O.	7,30	7,7	8,30
Turbidité (UTN)	≤ 1,0	≤ 5,0	0,04	0,09	0,13
Alcalinité (mg CaCO ₃ /L)	S.O.	S.O.	60	90	110
Dureté (mg CaCO ₃ /L)	S.O.	S.O.	106	111	132
Température (°C)	S.O.	S.O.	0,4	11,6	22,8

7. Nom et signature de la personne ayant préparé le présent rapport

Nom:	Yannick Vinette
Fonction:	Spécialiste de procédé
Date:	2018-03-01

1 ABS = Absence ; PRE = Présence

2 Ces analyses, lorsque requises, sont réalisées entre juillet et septembre inclusivement à l'exception des nitrites et nitrates qui sont réalisés une fois par trimestre

3 Moyenne annuelle des valeurs maximales mesurées à chaque trimestre